

CANDIDAT

NOM et prénom :
Né(e) le : à : N° Département :
Nationalité :
Portable : E-mail :
Situation pour l'année scolaire 2026-2027 :
Etablissement scolaire :
Classe : Spécialités suivies :
Ou Coursus bac+1 :

RESPONSABLE LEGAL DU CANDIDAT

Nom et prénom :
Tél (bureau) : Portable :
Adresse :
.....
E-mail :

PREPARATIONS AUX CONCOURS

Vous souhaitez candidater à la préparation :

- ☐ Concours commun des IEP (Enseignement débuté en août 2026, inscriptions fermées pour cette année.)
- ☐ Concours de Sciences Po Paris (Début enseignement 28/11/2026, inscriptions ouvertes)
- ☐ Concours commun des IEP et concours de Sciences Po Paris
- ☐ Préparation Première (Début enseignement 13/03/2027, inscriptions ouvertes)

CONDITIONS D'ADMISSION

Les admissions ne pourront se faire qu'après communication des dossiers à la Direction.

- Tous les élèves demandant la préparation de 1^{ère} seront acceptés.
- Les élèves de Tale et Bac +1 connaîtront l'acceptation, ou le refus, aux préparations après étude du dossier.

Merci de bien vouloir joindre au présent bulletin d'inscription les documents suivants :

- Lettre de motivation adressée à Madame la Directrice de l'Enseignement Supérieur (2 pages maximum)
- Photocopies des bulletins trimestriels :
 - pour la préparation de Première : bulletins de Seconde
 - pour le concours commun des IEP/Sciences Po Paris : bulletins de Première
 - pour les Bac+1 : bulletins de Terminale + relevé de notes du baccalauréat
- 1 photo d'identité

Le dossier d'inscription est à renvoyer à :

postbac@lamer-ci.com

La réponse à la candidature sera notifiée par email à l'adresse de l'élève dans un délais d'un mois après dépôt du dossier.

TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

Frais de formation 2026-2027

- Préparation « Concours commun » : 1295 €
- Préparation « Sciences Po Paris » : 405 €
- Préparations « Concours commun + Sciences Po Paris » : 1695 €
- Préparation « Première » : 475 €

Modalités de règlement

-Pour les élèves scolarisés au lycée, les frais de la préparation feront l'objet d'une facture spécifique et seront prélevés mensuellement avec la contribution familiale, sauf demande contraire de la famille.

-Pour les élèves extérieurs au lycée, le règlement doit être remis par chèque libellé à l'ordre du Lycée La Merci pour valider l'inscription après acceptation du dossier (Formation Tale /Bac+1) à déposer dans la boîte aux lettres beige de La Prépa ou envoyer le règlement à l'adresse Enseignement Supérieur CPGE, rue Guillaume de Nogaret 34070 Montpellier Il est possible de régler en plusieurs mensualités (5 maximum). Dans ce cas, tous les chèques doivent être remis **au moment de l'inscription définitive.**

Annulation

En cas d'annulation de votre part (**par courrier recommandé** à notre attention) **moins d'un mois** avant le début de la préparation ou durant l'année scolaire, les frais de formation ne seront pas remboursés.

Pour toute question complémentaire concernant les modalités de règlement, vous pouvez prendre contact avec Laurent Le Damany, comptable, au 04.67.06.11.30 ou par mail ledamany@lamer-ci.com.

Sites de préparation

Cours : site de l'Enseignement supérieur, rue de Nogaret, 34070 Montpellier (arrêt tram « Arceaux », L3)

Concours blancs : lycée, 62 Cr Gambetta, 34070 Montpellier (arrêt tram « plan Cabanes », L3)

Règlement intérieur

L'inscription à au moins l'une de nos préparations vaut acceptation des règlements intérieurs (lycée et classes préparatoires). Les deux règlements sont accessibles sur notre site internet.